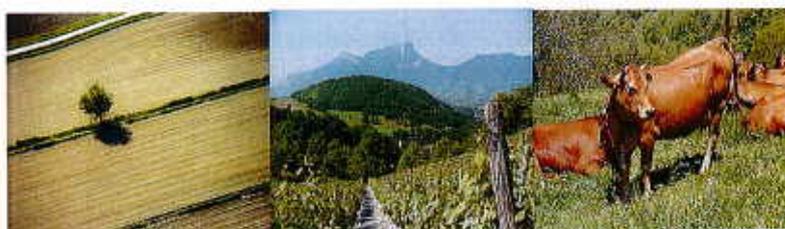




Commission départementale de la consommation des espaces agricoles de la Savoie



Compte-rendu de la séance du

1^{er} juin 2012

**AVIS DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE CONSOMMATION
DES ESPACES AGRICOLES DE LA SAVOIE
SUR LE PROJET DE PLU ARRETE DE MEYRIEUX-TROUET
(Art L 123-6 du code de l'urbanisme)**



Dossier n° 2 : PLU de MEYRIEUX-TROUET

Rapporteur : DDT

Dossier examiné en présence de : M. Jean-Jacques DANTIN, maire

La commission départementale de consommation des espaces agricoles de la Savoie, réunie le 1^{er} juin 2012 à Chambéry, a examiné le projet de PLU de la commune de Meyrieux-Trouet, arrêté par délibération du conseil municipal le 20 mars 2012 et déposé en Préfecture le 04 avril 2012.

La commission constate que la pérennité de l'activité agricole ainsi que le fonctionnement des exploitations actuelles sont globalement maintenus compte-tenu de la préservation des zones à enjeux agricoles. Il est noté qu'environ 20 hectares dédiés à l'urbanisation dans le POS sont reclassés en zonage agricole au futur PLU.

Appelée à se prononcer, la commission émet à l'unanimité un avis favorable au projet de PLU arrêté en incitant toutefois la commune à réfléchir à la mise en place d'une orientation d'aménagement et de programmation au hameau du Rizolet, sur la zone UD Nord, contigüe à la zone UA du centre du hameau.

Chambéry, le **12 JUIN 2012**
Pour le préfet,
son représentant à la CDCEA,

Jean-Pierre LESTOILLE